

Procès-verbal du conseil d'UFR **Séance du 7 février 2008**

Membres élus présents :

Rang A : Brahic, Charon, Coudreau, Derode, Gazeau.

Rang B : Andreotti, Charnoz, Chaty, Lerouge, Tonazzo, Cazayous

IATOS : Colnot, Filaine, Lacaisse

Etudiants : Bazin, Guyard, Auber

Membres invités : Berger, Asnacios, Sacuto

- 1- Discussion sur l'organisation d'une commission de concertation, vendredi 15 février à 16h avec la présidence, réunion de discussion sur la LRU.

Accepté à l'unanimité

- 2- Discussion sur la rédaction du PV du conseil d'UFR précédent. Suggestions de modifications. J-P Gazeau, Y. Charon et B. Andreotti reformuleront certains passages.

Accepté à l'unanimité

- 3- Election des membres extérieurs pour le conseil du CUFR

5 membres extérieurs doivent être élus, dont :

1 membre de Thalès, 1 membre de Saint Gobain, 1 représentant de la région IDF + 2 autres membres.

Après vote sont élus :

T. Debuischert (représente l'entreprise Thalès)

C. Custody (représente l'entreprise Mauna Kea Technologies)

R. Vidal (représente la Région IDF)

F. Mathiot (représente l'entreprise Orange)

Sundergard ou Garnier ? (représente l'entreprise Saint Gobain)

- 4- Les membres du conseil d'UFR demandent la grande salle 366 pour se réunir en raison du manque de place dans les autres salles.

Accepté à l'unanimité

- 5- Campagne de BQR 2008

Les dossiers de demande de BQR seront à remettre le 13 Février et seront transmis le 14 Février à l'ancien CS. Pour chaque dossier de demande BQR, le CUFR demande au CS de désigner deux rapporteurs, l'un spécialiste du sujet et l'autre non. De manière à éviter les conflits d'intérêt, les rapporteurs choisis devront être indépendants c'est-à-dire:

- ne jamais avoir publié avec les demandeurs
- ne pas être en concurrence scientifique directe sur le sujet de la demande
- ne pas appartenir au même laboratoire
- ne pas être partie prenante d'une autre demande de BQR

Une décision motivée sera retournée aux demandeurs.

Le Jeudi 13 mars, le président du CS viendra faire un bilan argumenté des demandes et du classement proposé au CUFR.

Accepté à l'unanimité

6- Campagne 2008 de demande d'avancement des MCF et des Professeurs

Les dossiers de demande d'avancement sont à rendre pour le 10 Mars.

Après une (longue) discussion et un vote, il est décidé que la procédure d'évaluation sera la suivante :

Chaque dossier sera examiné indépendamment par :

- le CE : pour évaluer la qualité de l'investissement dans l'enseignement
- le CS : pour évaluer la qualité de l'investissement dans la recherche

Chaque commission remet son classement et un rapport justifiant son classement au CUFR. Sur la base de ces documents, le CUFR délivrera le classement final des demandes d'avancement.

Accepté à l'unanimité

7- Demande d'avancement des MCF en classe exceptionnelle

Il est rappelé qu'une demande d'avancement en classe exceptionnelle faite par un MCF n'exclut en rien la possibilité d'un avancement futur en Professeur. Cependant seront considérés en priorité les dossiers de MCF ayant (1) une plus grande ancienneté (2) ayant eu une plus grande implication dans la recherche et/ou l'enseignement

Accepté à l'unanimité

8- Commission des sages pour évaluer les MCF de l'UFR qui souhaitent passer Professeur à l'UFR dans les prochaines années (~sous <4-5 ans)

Les dossiers doivent être remis à l'UFR avant le 22 Février

9- Demandes de CRCT

Les demandes seront examinées par le CS qui transmettra ses conclusions et son classement au CUFR. Le CUFR prendra la décision finale.

Accepté à l'unanimité

10- Demandes de Professeur Invités

Les demandes seront examinées par le CS qui transmettra ses conclusions et son classement au CUFR. Le CUFR prendra la décision finale.

Accepté à l'unanimité

11- Constitution du Conseil des Enseignements.

Il est décidé que :

Le Conseil des Enseignements sera présidé par Alain Sacuto.

Les responsables de filières font d'office partie du conseil d'enseignement et ont le droit de vote.

Les membres du CUFR qui siégeront au CE n'auront pas le droit de vote, mais assureront la fluidité de la communication entre le CUFR et le CE

Les Membres du CE sont :

- A. Sacuto (Président)
- L. Lanco
- A. Anthore
- I. Nikolic
- L. Ménard
- C. Coste
- D. Schmauss
- E. Huguet
- C. de Hosson
- N. Pottier
- M. Fulchignoni

Les Membres du CE responsables de filières :

- Magistère : V. Repain
- M1SPI : C. Barriere
- L3SPI : G. Rousset
- L3 Phy. Appli. : M. Cazayous (également membre du CUFR)
- M1 Phy. Appli : Y. Garreau
- Service Pro. : G. Leo
- L1-L2 Département Sciences exactes: M. Debauche
- Planning : A. Derode (également membre du CUFR)
- Répartition Enseignements: T. Beau et F. Casse
- Master APC : J-P Gazeau (également membre du CUFR)
- PCEM : I. Grenier

Les Directeurs d'Ecole Doctorales En Premier sceaue P7 sont membres invités permanents, sans droit de vote :

- Daniel Royer
- Yves Charon (Egalement Membre du CUFR)

Le CE intégrera également. :

3 étudiants et 1 IATOS
qui seront désignés en interne par le CE

Accepté à l'unanimité

12-Renouvellement de l'habilitation du Master 2 « Didactique des Disciplines, filière Physique »

Le dossier est présenté par C. de Hosson

Il est décidé de renouveler l'habilitation de ce Master, mais la question de la place de la didactique devra être reposée au sein de notre CUFR.

Accepté à l'unanimité

13- Demande de soutenance de HDR

Benoit Ladoux demande à soutenir son HDR. Le CUFR a émis un avis favorable

Thierry Fusco a demandé à soutenir son HDR. Le CUFR a demandé à ce que M. Fusco trouve un autre rapporteur interne, car son rapporteur actuel a co-signé plusieurs articles avec lui, et donc ne peut pas être considéré comme un rapporteur indépendant. Quand le rapport du nouveau rapporteur sera établi, la demande de Thierry Fusco sera examinée à nouveau.

Accepté à l'unanimité

12 - Diffusion de l'information sur les conseils

Le CUFR a demandé à ce qu'un effort particulier de communication soit fait par le CE, le CS et le CUFR pour redescendre l'information au sein de l'UFR, au-delà du simple PV. Une réflexion devra être menée sur ce sujet.

Accepté à l'unanimité